



VOTRE CONNEXION À LA FORMATION EN LIGNE

LA PARTIE II DU CODE CANADIEN DU TRAVAIL

Tout milieu de travail de compétence fédérale est assujetti à la loi fédérale sur la santé et la sécurité appelée *Code canadien du travail* – Partie II. Ces milieux de travail comprennent le gouvernement fédéral, certaines sociétés d'État, des entreprises de communications dont des compagnies de téléphone, ainsi que des banques et des entreprises de transport interprovincial par camion, par rail ou par avion.

La Partie II du Code Canadien du travail, appelé couramment le **Code**, a pour objet de prévenir les accidents et les maladies liés à l'occupation d'un emploi régi par ses dispositions.

Tout employeur fédéral doit se soumettre à de nombreuses obligations imposées par le *Code*. Le *Code* énumère toutes les responsabilités de chaque intervenant du milieu de travail afin d'assurer la sécurité de tous. Conséquemment, chaque intervenant, dont l'employeur, l'employé et les comités en milieu de travail doivent être informés de leurs responsabilités respectives en vertu du *Code*.

La solution de formation – un cours en ligne sur la Partie II du Code canadien du travail

Ce cours est conçu pour appuyer les employeurs, employés et comités en milieu de travail de compétence fédérale à se familiariser avec leurs responsabilités en vertu du *Code*.

Aperçu du cours

Une fois le cours sur la **Partie II du Code canadien du travail** complété, les participants comprendront mieux :

- la terminologie juridique pertinente
- le système de responsabilité interne
- les responsabilités en vertu du Code
- les politiques relatives au Code
- le processus de refus de travailler
- le processus de règlement interne des plaintes
- les peines et amendes

Le cours en ligne est pratique et efficace

Cette formation vous est offerte via le SGA (Système de gestion de l'apprentissage) du système **Link2eLearning**, afin de vous permettre de suivre l'état d'avancement du cours jusqu'à l'achèvement. Chaque formation comprend des petits tests, un examen final, en plus d'un certificat d'achèvement de cours.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS:

☎ 1-800-797-2129

✉ sales@link2elearning.com

Avantages du Link2eLearning

Tous les cours en ligne de *Link2eLearning* sont offerts via le Système de gestion de l'apprentissage (SGA) :

- ✓ **Facile à utiliser** – il permet d'offrir une formation à tous les employés de votre entreprise et de faire le suivi de leur progrès, permettant l'obtention rapide de rapports précis lors de la tenue de vérifications du milieu de travail.
- ✓ **Accessible partout** – disponible en tout temps et en tout lieu, là où il y a accès à Internet.
- ✓ **Économique** – il élimine les coûts de location de locaux, les frais de voyage, ainsi que les contraintes de temps reliées aux formations offertes par instructeur.
- ✓ **Pratique** – l'accès aux cours et aux applications administratives est fait en fonction de votre emploi du temps.
- ✓ **Constant** – il vous permet d'offrir une formation dont le contenu est uniformisé à tous les employés de votre entreprise.

Propriétés du SGA

Les employés peuvent:

- S'inscrire sur un site sécurisé;
- Suivre et compléter le cours à leur convenance;
- Passer les tests en ligne;
- Produire leur certificat d'achèvement.

Les administrateurs peuvent:

- Suivre la participation;
- Faire facilement le suivi des résultats;
- Exporter les données.